

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

Date de convocation : 22 mai 2023

Date d'affichage : 30 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 16 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : Mme Aline BOCQUET, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Mélina PEIXOTO.

Secrétaire : Mme Marie-Laure PICARD.

DELIBERATION 2023-22 : ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU 9 MAI 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance à 16h37.

Il demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques particulières sur le compte-rendu de la dernière séance de Conseil Municipal du 9 mai 2023 qui a été adressé à l'ensemble des conseillers.

Aucune remarque n'est à noter.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 mai 2023 joint en annexe.

DELIBERATION 2023-23 : DESIGNATIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire, qui assure la présidence du bureau, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. DE COCK Jacques, LESAGE Jean-Claude et Mmes BOCQUET Aline et ROUX Véronique.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- M. LEFEVRE Pascal
- Mme DELIGNY Maryse
- Mme BOCQUET Aline

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. LEFEVRE Pascal : 12 voix
- Mme DELIGNY Maryse : 12 voix
- Mme BOCQUET Aline : 12 voix

M. LEFEVRE Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme DELIGNY Maryse ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme BOCQUET Aline ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

C) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme PICARD Marie-Laure
- M. ROUSEAU Yannick
- Mme THOMA Laurence

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme PICARD Marie-Laure : 12 voix
- M. ROUSEAU Yannick : 12 voix
- Mme THOMA Laurence : 12 voix

Mme PICARD Marie-Laure ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. ROUSEAU Yannick ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme THOMA Laurence ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

DELIBERATION 2023-24 : REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGES PAR MME BOCQUET

Mme BOCQUET Aline a effectué les achats suivants pour le compte de la Mairie :

| | |
|---|---------|
| Amazon facture n° 687277 du 29/04/2023 (sachet 1000 épingles à nourrice) | 19,78 € |
| Amazon facture n° 56792123 du 27/04/2023 (sachet 100 fermetures) | 9,49 € |
| Amazon facture n° 56792148 du 27/04/2023 (fil de pêche) | 5,99 € |

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, avec 11 voix pour et 1 abstention (Mme BOCQUET),**

DECIDE de rembourser les achats avancés par Mme BOCQUET Aline pour un montant de 35,26€.

D'IMPUTER cette dépense à l'article 6232.

DELIBERATION 2023-25 : DIVISION PARCELLES ZE 98, 105, 106, 107, 108, 110 ET 111
(MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2023-19)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29 ;
Vu le projet de division parcellaire cadastrée ZE 98, 105, 106, 107, 108, 110 et 111 en vue de la modification de l'aire de retournement et la vente potentielle d'un terrain en annexe.

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE la réalisation de la division des parcelles ZE 98, 105, 106, 107, 108, 110 et 111 en vue de la modification de l'aire de retournement et la vente potentielle d'un terrain.

AUTORISE à cet effet M. le Maire, ou son remplaçant, à signer tous documents inhérents à cette division parcellaire.

DELIBERATION 2023-26 : CARTE CADEAU POUR LE PACS D'UN AGENT

Vu le pacs de Mme CELIK Denise qui a eu lieu le 10 mai dernier à Janville.
Considérant qu'il est justifié de célébrer cet événement, il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer la remise d'une carte cadeau à l'intéressée pour célébrer cet événement.

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE l'achat d'une carte cadeau d'un montant de 150,00 € au bénéfice de Mme CELIK Denise à l'occasion de son pacs.

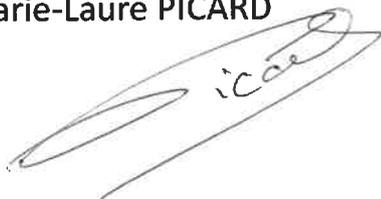
DECIDE que cette dépense sera imputée à l'article 6232.

QUESTIONS DIVERSES

- Problème de stationnement rue Robert Delage
Une réunion de dialogue sera prochainement organisée avec les personnes concernées
- Date réunion préparation 100 ans de la Croix de Guerre
La réunion est fixée au 19 juin prochain à 19h00
- Enquête CC2V sur les biodéchets (distribution à l'ensemble des administrés ?)
L'information est transmise à l'ensemble des Conseillers
- Barbecue du 24 juin 2023
Le point est fait avec les élus pour les inscriptions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Marie-Laure PICARD



Le Maire,
Pascal LEFEVRE



PROCES-VERBAL SEANCE DU 9 JUIN 2023

Délibérations :

DELIBERATION 2023-22 : ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU 9 MAI 2023

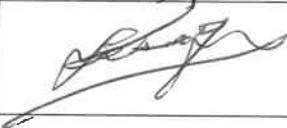
DELIBERATION 2023-23 : DESIGNATIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

DELIBERATION 2023-24 : REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGES PAR MME BOCQUET

DELIBERATION 2023-25 : DIVISION PARCELLES ZE 98, 105, 106, 107, 108, 110 ET 111

DELIBERATION 2023-26 : CARTE CADEAU POUR LE PACS D'UN AGENT

Signatures :

| | | | |
|-----------------------------------|---|-----------------------------------|---|
| M. BARONICK Sébastien | Excusé | M. LEFEVRE Pascal |  |
| Mme BOCQUET Aline |  | M. Jean-Claude LESAGE |  |
| M. DA SILVA Cédric | Excusé | Mme Mélina PEIXOTO | Excusée |
| M. DE COCK Jacques |  | Mme Marie-Laure PICARD |  |
| Mme DE FARIA Elisabeth | | M. Yannick ROUSEAU |  |
| Mme DELIGNY Maryse |  | Mme Véronique ROUX |  |
| Mme DENIZOT Sylvie |  | Mme Laurence THOMA | |
| M. JOUGLET Joël |  | | |